



TABLE DE
CONCERTATION
SUR LES PAYSAGES

CÔTE-DE-BEAUPRÉ CHARLEVOIX CHARLEVOIX-EST

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

De Boischatel à Baie-Ste-Catherine

UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'IMAGE DE LA ROUTE 138

Côte-de-Beaupré, le 16 juillet 2012 – L'appel d'offres pour la réalisation du plan paysage de la route 138 est lancé! Grâce à l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, le panorama est appelé à prendre un tout autre visage, mettant en vedette la signature artistique de ce territoire chargé d'histoire.

Outre l'exigence relative à la signature artistique du plan paysage de la route 138, le mandat de réalisation devra également fournir des pistes de design et des paramètres d'aménagement qui orienteront les actions à poser.

Le projet retenu sera exécuté en quatre phases, soit la compréhension du territoire, le développement du concept de signature artistique comprenant la vision, l'élaboration d'un plan préliminaire et la mise au point du plan paysage final. L'échéance est fixée au printemps 2013.

À terme, le plan paysage deviendra un outil de référence pour les municipalités, les MRC et les ministères concernés. On y retrouvera les divers paramètres d'intervention et d'aménagement.

« Le but ultime est d'assurer la cohérence des actions posées par les divers intervenants privés ou publics », indique M. Dominic Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix.

SIGNATURE ARTISTIQUE

Peintres, écrivains, photographes : de toutes les époques, les artistes ont été inspirés par les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

« Le regard qu'ils ont posé est révélateur de ce paysage et des gens qui l'habitent. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que le plan de la 138 porte cette signature artistique », explique Françoise Roy, coordonnatrice de la démarche.

« L'un des attraits majeurs de ces trois MRC est la beauté des paysages. Si certains se retrouvent dans les photos des milliers de touristes qui nous visitent chaque année, d'autres pourraient bénéficier d'un coup de pouce », spécifie M. Bernard Maltais, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

« Comme dans chacune de nos actions, il est important que la population adhère à la démarche du plan paysage de la route 138 », précise M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Les soumissionnaires intéressés doivent envoyer les documents **requis avant le 31 août, 16 h, à la CRÉ de la Capitale-Nationale, 76, rue Saint-Paul, bureau 100, Québec (Québec), G1K 3V9. L'appel d'offres est disponible sur le site SEAO.**

La réalisation du plan paysage de la route 138 est inscrite dans le plan d'action réalisé par les membres de la Table de concertation, disponible sur le site www.notrepanorama.com. Sa réalisation est rendue possible grâce à l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

À PROPOS DE LA TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

Soulignons que la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est est un bel exemple de concertation qui interpelle à la fois le milieu local, régional et ministériel. La Table a mis en place la démarche [Notrepanorama.com](http://www.notrepanorama.com), une campagne d'information dynamique destinée à susciter l'adhésion de la population et à promouvoir la richesse des paysages par l'entremise d'un plan d'action visant à doter les citoyens et les décideurs d'outils pertinents.

-30-

SOURCE :

Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale | www.crecn.qc.ca | www.notrepanorama.com

POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Anne-Marie-A. Savoie | annemarie@fernandezcom.ca |
T 418 704-1559, poste 228 | C 418 934-7448